

les marcheurs de la digue montaigu



Adhésion 2013-2014

Le montant de la cotisation est de 30.00 €

Cette cotisation est indispensable pour participer aux randonnées de demi-journée, de journée, de week-end ou de semaine. Elle permet aussi :

- De recevoir le programme de nos sorties et participer aux activités de l'année
- D'avoir la licence de la Fédération Française de Randonnée Pédestre
- De bénéficier de l'assurance IRA (RC + Accidents Corporels)
- D'obtenir des réductions sur les achats des Topos FFR
- De recevoir la revue Rando Passion (4 numéros) – 1 abonnement par couple

Un Certificat médical de non contre-indication à la pratique de la randonnée pédestre vous est demandé comme il est de coutume de le faire dans toutes les associations sportives.

Les Marcheurs de la Digue

Adhésion 2013-2014

Nom _____	Prénom _____
Rue _____	
CP _____	Ville _____
Date de naissance _____	
Tel fixe _____	Tel portable _____
Courriel _____	

Cotisation annuelle 2013- 2014 (incluant Rando Passion - 1 par couple) : **30 €**

Les Marcheurs de la Digue adhèrent à la FFRandonnée.

N'oubliez pas de joindre votre certificat médical de non contre indication

Date _____

Signature

Jean-Claude MORISSET – 1b, rue Beau Soleil – 85600 Montaigu